



Programmes franco-allemands de mobilité collective et individuelle à destination des élèves et des apprentis - campagne 2017

publié le 16/06/2016

Descriptif :

- ▶ Le B.O. n°24 du 16 juin 2016 détaille toutes les modalités d'organisation des différents programmes franco-allemands pour l'année scolaire 2016-2017, des stages pratiques aux programmes Sauzay et Voltaire (campagne 2017/2018).
- ▶ Une circulaire sur la mobilité européenne et internationale des élèves figure également au sommaire de ce B.O. Pour reconnaître les acquis liés à une mobilité dans les domaines de formation du socle commun de connaissances, tout candidat au DNB à compter de la session 2017 peut choisir de présenter un projet qui valorise son expérience de mobilité.

- ▶ Le [B.O. n°24 du 16 juin 2016](#) cadre les différents programmes franco-allemands de mobilité individuelle (et collective) pour 2017.

- ▶ Quelques rappels communs aux programmes Sauzay et Voltaire :

— "Les élèves de troisième, candidats au diplôme national du brevet pour la session 2017 pourront, s'ils le souhaitent, passer les épreuves de l'examen, dans leur académie d'origine, lors de la session de rattrapage en septembre. Ils devront en avoir fait la demande avant leur départ, auprès du chef d'établissement, afin que ce dernier prenne toutes les dispositions nécessaires."

— "Le succès de l'échange tient pour une grande part au soutien pédagogique dont bénéficie l'élève durant son séjour. Il paraît ainsi fondamental de rappeler l'importance de la préparation et de l'accompagnement du séjour de l'élève français et de l'élève allemand par l'équipe éducative."

— "Il convient de souligner que la participation au « programme Brigitte Sauzay » et au « programme Voltaire » est une démarche individuelle et privée dont la responsabilité incombe aux familles et aux élèves."

- ▶ Note importante concernant le **programme Voltaire** :

"Le chef d'établissement remet le dossier complet impérativement **pour le 18 novembre 2016** au Dareic ou à l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'allemand, correspondants académiques de l'Ofaj auprès du recteur et pour les élèves des lycées professionnels, à l'IEN-ET-EG d'allemand."

— Une [circulaire sur la mobilité européenne et internationale des élèves](#) figure également au sommaire de ce B.O. Pour reconnaître les acquis liés à une mobilité dans les domaines de formation du socle commun de connaissances, tout candidat au **DNB à compter de la session 2017** peut choisir de **présenter un projet qui valorise son expérience de mobilité**. Dans ce cas, le jury veille à interroger le candidat sur cette expérience pour en souligner les acquis. **Le candidat, s'il le souhaite peut réaliser partiellement cette épreuve en langue étrangère** dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.

Documents joints

 [Attestation de mobilité](#) (PDF de 258.2 ko)

Modèle d'attestation de mobilité

 [Fiche de candidature programme Voltaire 2017/2018](#) (PDF de 287.2 ko)

Fiche de candidature programme Voltaire 2017/2018

 [Portfolio d'expériences de mobilité](#) (PDF de 315.4 ko)

Portfolio à compléter par l'élève



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.